

# La Voix des Fréchette

Bulletin des Descendants des Fréchette inc.

DÉCEMBRE 2025

VOLUME 35 – NUMÉRO 2

## Jean-Baptiste Sécheret (1697-1761) : d'autres aspects de sa vie (1<sup>e</sup> partie)<sup>1</sup>

par Jean-Louis Fréchette

Ce texte veut rendre un hommage à ceux et celles qui ont fait des recherches sur le premier ancêtre de notre souche (André mon frère et moi du CA entre autres) arrivé en Nouvelle-France vers 1730. Je vise plus particulièrement Yolande et Marcel Proulx dont les articles et les actes notariés transmis récemment ont été pour moi une très bonne source d'informa- (suite p. 3)



Frances Anne Hopkins (1838-1919) - Canots dans le brouillard, Lac Supérieur, 1869, Musée Glenbow, Calgary, Canada; *illustration adaptée et tirée du livre : Les coureurs des bois de G. H. Germain.*

Les Descendants des Fréchette inc., Case postale 49058, 3207 Chemin Sainte-Foy,  
Québec QC G1X 4V2

<sup>1</sup> Ce texte a été revu et corrigé par messieurs Réal et Yvon Fréchette, et Guy Fréchet qui se sont prêtés à cet exercice bénévolement. Un gros merci de la part de tous les lecteurs.

## Mot du président

Chers membres,

Vous trouverez dans ce numéro un texte à saveur historique où Jean-Louis Fréchette nous relate la vie de Jean-Baptiste Séchet-Sécheret, son ancêtre.

Je tiens à souligner le départ de Constance de Montréal et de Raymond de Laprairie du conseil d'administration et je les remercie pour leurs contributions importantes.

Actifs ou retraités, vous êtes disponibles pour faire du bénévolat. Il suffit de contacter un des administrateurs, ou encore de nous écrire à l'adresse suivante : [info@familles-frechette.org](mailto:info@familles-frechette.org).

Je vous souhaite de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Bonne lecture et portez-vous bien,

Marc-Henri Fréchette  
Président (Drummondville)

## Mot du rédacteur

Nous présentons dans ce numéro un texte de nature historique où l'auteur, Jean-Louis Fréchette, explore diverses hypothèses sur la vie de Jean-Baptiste Séchet-Sécheret, un des ancêtres des Fréchette.

Nous relatons aussi notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 27 septembre dernier dans la municipalité de L'Avenir, au cours de laquelle le président nous a livré son rapport annuel. L'assemblée fut suivie d'un pique-nique.

Nous en profitons dans ce bulletin pour remercier très sincèrement deux des collègues du Conseil d'administration qui ont significativement contribué à l'Association au cours des dernières années, Constance de Montréal et Raymond de Laprairie.

Suivent enfin quelques nouvelles sur les dernières élections municipales.

Bonne lecture !

Guy Fréchet, rédacteur

## SOMMAIRE

Jean-Baptiste Sécheret, d'autres aspects de sa vie (1 <sup>e</sup> partie)	... p. 1
Mot du président	...p. 2
Mot du rédacteur	...p. 2
Jean-Baptiste Sécheret (suite)	...p. 3
Merci Raymond et Constance	...p. 7
Beau témoignage de Constance	...p. 7
Un bel héritage de Raymond	...p. 8
Rapport du président 2024-2025	...p. 9
Assemblée générale annuelle et pique-nique	...p. 10
Élections municipales	...p. 10
Nécrologie	...p. 10
Conseil d'administration 2025-2026	...p. 12

**De très Joyeuses Fêtes  et une Bonne année 2026  à toutes les familles Fréchette !**

## Jean-Baptiste Sécheret (suite)

tions et de curiosité. Je vous épargnerai beaucoup de détails connus de sa vie, que je compte documenter plus à fond dans une édition plus élaborée ultérieurement. À la place, je vous laisse en bibliographie les coordonnées des textes originaux où vous pourrez vous remémorer le personnage.

### Petit rappel historique

On sait de Jean-Baptiste qu'il était venu en Nouvelle-France à la suite de sa déportation après un court séjour en prison à Guer, plus vraisemblablement que Gueures (Fréchette, Pierre, 2017). Cela se serait produit à la suite d'une arrestation comme contrebandier de sel qui ne payait pas la taxe dite « la Gabelle ». En France, le commerce du sel était, semble-t-il, un monopole royal, (Trudel, Marcel, 2006). Sa déportation en Amérique aurait eu lieu vers 1730 sur un vaisseau français du nom de *Le Héros*, et ce, avec quelques compères dont: Jean Barré, Jean Capulet (Caplet), Poirier, etc. (Fréchette, Pierre, 2016).

À l'époque où il vécut sur un lot non loin de Saint-François-du-Lac jusqu'à environ 1740, le commerce des fourrures en Nouvelle-France représentait la principale activité économique. Ce bourg était un poste de traite de fourrures avec tout ce que cela impliquait : bourgade temporaire de tee-pees, étals de biens d'échange, bref un lieu où grouillait le va-et-vient d'un commerce florissant de pelleteries. Les peaux étaient collectées, classées, triées par qualité et regroupées en multiples ballots avant d'être envoyées au royaume. C'est là que Jean-Baptiste épousa, comme Jean Barré, leur conjointe, les deux sœurs Charron-Ducharme : Marie-Charles (Charlotte, 23 ans) et Marie-Anne (Antoinette, 29 ans).

Comment ces filles s'étaient-elles retrouvées là ? C'est probablement au cours d'échanges commerciaux menés par leur père. On y trouvait aussi les nouvelles marchandises produites et commandées de France : tissus, ustensiles, outillage, semences, vêtements, etc. Je suppose que la proximité du bourg de Saint-François-du-Lac était le débarcadère idéal des nouveaux arrivants, puisque la famille Charron-Ducharme a longtemps occupé l'Île Dupas-Berthier, selon les registres BMS. Par conséquent, les filles locales qui souhaitaient se marier pouvaient rencontrer parmi ceux-ci un homme blanc d'origine française. À ce moment-là, les deux femmes étaient probablement originaires de la région de Lanoraie. Là, leur père occupait une terre obtenue par le biais de sa femme, Marguerite, une descendante de Jean Piet/Trempe dit *la crouste*<sup>2</sup>.

En lisant attentivement les textes de Yolande et Marcel Proulx (2004), quelques faits ont attiré mon attention. D'abord, c'est qu'à son décès, Jean-Baptiste possédait plusieurs terres devant être partagées entre ses enfants des premier et deuxième mariages. Secundo, j'ai accroché sur une note qui soulignait le fait qu'il semblait avoir beaucoup déménagé avant de s'établir soudainement. J'ai estimé que pour en arriver là, c'est-à-dire, être assez bien nanti à son décès à 64 ans, il avait dû

---

<sup>2</sup> Ce dernier, l'avait reçue en gratification de son engagement comme soldat dans le régiment de Carignan. Il avait été de ceux qui avaient décidé de demeurer au pays, après la pacification des Iroquois. Ces miliciens étaient venus au Canada vers 1666 au début de l'intendance de Jean-Talon pour assurer une paix plus ou moins stable propice à l'établissement des colons et du commerce des fourrures avec les autres nations indigènes. Le surnom *la crouste*, joint à Piet/Trempe, était une habitude fréquente dans la milice d'affubler un soldat d'un sobriquet rattaché à un trait de caractère. Ce serait par allusion à l'expression : *tremper sa crouste dans la soupe* ou dans un sens plus lubrique... tel que mentionné par Roland Jacob (2006).

avoir d'autres activités plus payantes que celle du cultivateur au service d'un seigneur. Historiquement parlant, j'avais le souvenir que son fils cadet du second lit, Joseph, avait fait deux expéditions de pelleteries comme « **milieu de canot** ». (Proulx, Yolande et Marcel, 2004). Cela lui avait permis d'acheter plusieurs terres et de demander en mariage une jeune fille de la petite bourgeoisie de Berthier et de s'établir dans cette région. Il n'en fallait pas plus pour que cette analogie me donne à penser que Jean-Baptiste, son père, avait probablement flirté avec les coureurs des bois ou avait peut-être été l'un d'eux épisodiquement.

### **Et si Jean-Baptiste Sécheret avait été en contact avec des « coureurs des bois » !**

En explorant la bibliographie suggérée à la fin, j'ai trouvé plusieurs faits qui décrivent ce qu'il en était en son temps. À son arrivée en Nouvelle-France vers 1730, et même jusqu'à cinquante ans auparavant, plusieurs centaines de jeunes hommes célibataires étaient déjà venus pour tenter leur chance. Parmi ceux-ci, il y avait des fils désœuvrés de petits bourgeois. D'autres étaient venus de force, par déportation sous décret judiciaire. Même si les autorités en place voulaient en faire des colons, ils faisaient d'une pierre deux coups en se débarrassant des indociles. Pour ces déportés, l'aventure et la liberté qu'offrait le commerce des fourrures charmaient la grande majorité. D'ailleurs Mère Marie de l'Incarnation se plaignait de « l'ensauvagement » des nouveaux arrivants plus fréquent que la rédemption des âmes des autochtones. Plusieurs se sont risqués à pénétrer dans les bois pour se faire un peu d'argent, soit pour avoir une vie meilleure ou... pour trouver une femme. C'est ici qu'il faut faire une distinction. Ceux-ci, des indépendants, sans permis de traite, étaient dits « coureurs des bois », alors que ceux qui étaient déjà assignés à une terre comme colons et qui partaient en équipes à l'aventure étaient appelés communément des « **congés** ». Ces derniers s'engageaient à un négociant, temporairement et généralement au printemps pour faire un coup d'argent. Comme engagés payés, devenant des canotiers, ils allaient récolter des fourrures pour un négociant officiel à des postes de traite prescrits.

Il est bien connu que le commerce des fourrures était très lucratif depuis au moins 100 ans pour les Européens. Des échanges avec les nations locales avaient commencé à se pratiquer depuis les années 1500 et peut-être avant, avec l'exploration des côtes d'Amérique du Nord par les premiers Européens : Basques, Hollandais, Anglais, Norvégien. Pour Jean-Baptiste, un ancien commerçant, il n'y aurait eu qu'un pas à franchir pour retrouver ce type de « carrière indépendante ». Pouvait-on faire d'un ancien commerçant un bon colon, marié et stable, alors qu'il était déjà âgé de 37 ans et avait connu une vie bien différente ?

Si le but officiel du Roi de France était de coloniser des nouvelles terres tout en évangélisant les nations autochtones, par en dessous, la filière « commerce des fourrures » était une bien meilleure opportunité d'affaire. Dans un mémoire du 6 mai 1702, le Roi instruisait le Sieur de Beauharnois comme ceci : « *d'avoir en vue que la colonie du Canada n'est bonne qu'autant qu'elle peut estre utile au Royaume.* » (cité dans Provencher, Jean, 2017). Il fallait bien que le Roi se rembourse de ces dépenses de voyage et d'installation de ses « nouveaux colons ». Ce commerce avait été si payant pour les autres nations européennes, que les revenus mirobolants encaissés devinrent une bonne raison pour les Français de s'accaparer le marché des fourrures des terres **intérieures**. Il ne faut pas négliger aussi la possibilité d'y trouver de l'or et la route de l'Ouest vers les Indes. Par l'exploration et la prise de possession de ces terres au nom du Roi, une bonne partie des ressources récoltées en ces terres serait ainsi redirigée vers la France plutôt qu'ailleurs. Le bassin fluvial du Saint-Laurent et de ses affluents, représentait sans qu'ils ne le sachent, un territoire d'environ un million de km carrés (Germain, Georges-Hébert, 2003). Les peaux récoltées dessus étaient parmi

les plus belles au monde, grâce à la froidure des hivers canadiens. Elles étaient ainsi soustraites du commerce des autres Européens établis le long de la côte Est : les Anglais et les Hollandais. Cette pratique n'était-elle pas légitime puisqu'ils avaient été les premiers, semble-t-il, à pénétrer dans cette artère fluviale jusqu'à Montréal (Ville-Marie). En 1534 Jacques Cartier avait déjà noué des liens d'amitié avec les peuples autochtones tout en se renseignant sur la géographie du pays. Cette décision ouvrirait malheureusement la porte à de futures rivalités entre Européens, qui en avaient déjà de très nombreuses.

### **Mais, revenons à Jean-Baptiste**

Après avoir purgé ses 36 mois de service obligatoire prescrits par les autorités, il a tenté de s'établir comme colon en prenant femme en juin 1734 dans les environs de Saint-François-du-Lac. D'ailleurs ses quatre premiers enfants seront baptisés dans cette région entre 1735 et 1739. Mais, ce furent des années d'infortune. Selon l'historien Jean Provencher, il est connu que les années 1732 à 1736 ont été des années difficiles. Il mentionne des disettes récurrentes en Nouvelle-France à cause des mauvaises récoltes et des soubresauts de la météo. L'année 1734 a aussi été reconnue comme ayant été une année d'épidémie de petite vérole. Cette maladie infectieuse était apportée, semble-t-il, par les nouveaux arrivants affaiblis par la mauvaise qualité des vivres et la longue traversée de l'Atlantique d'une durée pouvant varier de deux à quatre mois (Provencher, Jean, 2017).

Selon Pierre Fréchette, Jean-Baptiste n'eut pas le cens pour le lot défriché, c'est-à-dire le droit de l'exploiter pour le seigneur local. Sans que l'on sache pourquoi, on peut cependant affirmer qu'il essaya au moins de s'établir comme colon pendant quelques années. Par la suite, deux autres enfants sont nés et baptisés dans la région de Lanoraie-Berthier de l'autre côté du fleuve. Il y aurait donc eu un grand changement et un déménagement majeur. Pourquoi ?

### **Déménagement sur la rive nord**

Pendant les mauvaises années décrites ci-dessus, un fait intéressant et pratico-pratique est survenu du côté nord du lac Saint-Pierre. En 1735, il y a eu l'inauguration du chemin du Roy entre Québec et Montréal, entrepris quatre ans auparavant. Fait non négligeable, la belle-famille y résidait en majorité. Les rencontres familiales devenaient moins périlleuses et plus fréquentes. En plus de son beau-père qui y a habité jusqu'à son décès en 1746, la plupart de ses beaux-frères (quatre sur les cinq devenus adultes) se sont mariés de ce côté du fleuve. Ils avaient pris épouse dans la région de Lanoraie-Berthier entre 1728 et 1735. Mis à part la commodité du chemin du Roy, il m'est apparu évident qu'il y avait eu plusieurs avantages, dont le support moral et financier de sa belle-famille. J'ai donc cherché des explications à ce grand déménagement.

J'ai découvert récemment que la belle-famille de Jean-Baptiste était très impliquée dans le commerce des fourrures, et ce, depuis au moins une génération. Pour Jean-Baptiste, ce genre de contexte, pouvait signifier un nouveau départ dans le commerce. C'était aussi la « liberté »: ne plus être contraint au service « obligé » à un maître qui, par tous les moyens légaux, essaie de maintenir son hégémonie sur ses sujets (régime des Seigneuries). Il pourrait lui aussi concrétiser le rêve de posséder un jour des biens personnels, à l'instar des mieux nantis que lui. Pour un homme au passé « atypique », c'était tout un revirement de situation.

Par un concours de circonstance fortuite, je suis « tombé » sur un document intitulé : *Les engagés de l'Ouest*.<sup>3</sup> Dans ce document, j'ai trouvé des dizaines de noms du voisinage de Jean-Baptiste qui auraient été actifs dans le commerce des fourrures. Certains provenaient de L'Île Dupas, de Berthier, de Sorel, etc. De plus, parmi ces « engagés », il y avait des noms retrouvés dans sa belle-famille. Par exemple, le 25 avril 1726, un nommé Jean-Baptiste Charron dit Ducharme et l'année suivante, le 13 mai, un certain François Charron s'y étaient engagés. Ce dernier ou peut-être un homonyme, aurait aussi été un employeur en 1728. Comme une multitude de Charron, Charron-Ducharme et Ducharme y ont été mentionnés, je ne pouvais les démêler avec certitude à première vue, d'où la complexité de l'enquête que je poursuis actuellement.

Chose certaine, de 1726 à 1745, j'ai dénombré pas moins de 45 expéditions ou engagements dans les archives de Montréal concernant ces Charrons-engagés-de-l'Ouest. Plusieurs étaient issus de différentes souches familiales. Je me suis concentré sur ceux qui partaient de Montréal (Lachine) pour les **pays d'En Haut** de l'époque, c'est-à-dire, les Grands Lacs. Parmi les prospects, en plus de ceux cités ci-dessus, j'ai relevé des : Antoine, Joseph, Bertrand, Charles, Pierre, Louis. Tous ces prénoms se retrouvent dans les cousins par alliance de notre ancêtre Sécheret, et même les noms de famille de leur femme. Certains s'étaient engagés aux mêmes dates, négociant et destination que leur frère, amis ou voisins ! J'y reviendrai dans un prochain numéro.

Vu le nombre de familles-souches de Charron (cinq avant 1700 et trois après), la probabilité qu'ils soient de ce nombre est assez forte, car quatre de ces ancêtres comme nouveaux arrivants n'ont pas eu de descendance en Nouvelle France, selon Drouin-1608-1760. Le plus probable est **Pierre Charron**, époux de Catherine Pillard, qui est le père de François ci-dessus, le beau-père de notre ancêtre Jean-Baptiste. J'ai lu dernièrement que la profession de ce Pierre Charron en France était mégissier (tanneur de peaux). Mais les recherches entreprises par les *Descendants des Charron-Ducharme* n'ont pas pu prouver qu'il avait exercé ce métier en Amérique, même s'il habitait à ses débuts dans l'est de Montréal (communication personnelle). Parmi les gendres de ce Pierre, donc la belle-famille de François Charron/Ducharme, les noms de famille des beaux-frères apparaissent aussi dans plusieurs expéditions. Ce sont des: Gauthier, Viau/L'Espérance, Adam, Édeline, Guertin, Boucher, Colin. Bref, cette activité commerciale n'était pas rare et marginale, loin de là. Afin de m'en faire une idée, j'ai pu évaluer à au moins 4 000 le nombre de ces engagés entre les années 1742 et 1770, par un échantillonnage sur quatre années typiques, soit : 1742-43-47 et 48. À suivre...

---

<sup>3</sup> « Congés » et « Engagés » de l'Ouest. La majorité de ces aventuriers faisait partie de groupes équipés par des petits bourgeois ayant obtenu des « congés », c'est-à-dire, des permis donnant le droit d'engager des volontaires pour faire des expéditions de traite de fourrures. Les autres sont des employeurs et des passagers. Dans les deux cas, s'ils n'avaient pas l'argent nécessaire au départ, ils se créaient une obligation envers les négociants qui le leur déduisaient du « gage » au retour du voyage. Pour le marchand-traiteur, ces droits devaient être achetés auprès du gouverneur du quartier général (de traite). En ce temps-là, le Sieur François de Beauharnois aurait été le gouverneur pour Montréal. Cette pratique n'était pas nouvelle et aurait commencé vers 1681 avec René-Robert Cavalier de Lasalle et Louis de Buade, plus connu sous le nom de Frontenac. Les faits d'armes de ce dernier sont bien connus, mais son implication dans le commerce des fourrures a été peu mentionnée. Elle justifiait amplement son agressivité proverbiale envers les Anglais et leurs alliés autochtones, les Iroquois. Souvenons-nous que sa réplique historique contre les Anglais attaquant Québec avait été approximativement en ces termes : « *je leur répondrai ... par la bouche de mes canons.* »

## Bibliographie

- Fréchette, Pierre, « [Jean-Baptiste Sécheret : un temps nouveau est arrivé](#) », *La Voix des Fréchette*, 26, 3, avril 2017.
- Fréchette, Pierre, « [Retour sur l'origine de Jean-Baptiste Sécheret-Sécheret](#) », *La Voix des Fréchette*, 26, 1, août 2016.
- Fréchette, Roland-A, « [D'où vient Jean-Baptiste Sécheret/Sécheret](#) », *La Voix des Fréchette*, 25, 1, août 2015.
- Germain, Georges-Hébert, « Les coureurs des bois-La Saga des Indiens blancs », Libre Expression, 2003, 165 p.
- Jacob, Roland, « Votre nom et son histoire : les noms de famille au Québec ». Les Éditions de l'Homme, 2006, 427 p.
- Proulx, Yolande et Marcel, « [Pionniers de Lanaudière](#) », *La Voix des Fréchette*, 14, 1, septembre 2004.
- Provencher, Jean, « Chronologie du Québec depuis 1534 », 4<sup>e</sup> édition, Les Éditions du Boréal, 2017, 395 p.
- Trudel, Marcel, « Mythes et réalités dans l'histoire du Québec », Bibliothèque québécoise, 2006, 352 p.

## Merci Raymond et Constance

Raymond Fréchette, de Laprairie, et Constance Fréchette, de Montréal, ont contribué significativement à l'Association les Descendants des Fréchette au cours des dernières années. Tous les membres du Conseil ont hautement apprécié travailler à leur côté, puisqu'ils ont toujours proposé d'heureuses initiatives.

Constance nous a témoigné de sa participation, souvent conjuguée à celle de son frère Raymond, au conseil d'administration au cours des dernières années. Ce témoignage nous permet de prendre acte de l'importance de leur participation.

## Beau témoignage de Constance

par Constance Fréchette, Montréal



Constance Fréchette, de Montréal

« J'ai passé de très bons moments avec vous depuis plus de 10 ans. Dans le cadre de l'association, j'ai eu l'occasion de faire la conception et le montage de documents audio-visuels que Raymond mon frère et moi avons réalisés, toujours dans le plus grand plaisir.

- Dès mon arrivée au CA, nous faisions la vidéo sur *LES 25 ANS D'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION* : nous découvrions ce qu'elle a été aux glorieuses décennies 1990 et 2000.

- Puis j'ai aimé faire ce travail de recherche à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Sainte-Foy et réaliser (toujours avec Raymond) la série-vidéo sur la maison ancestrale des Fréchette à Saint-Nicolas : *ENTRE DEUX LIGNAGES, QUI EST NOTRE ANCÊTRE FRANÇOIS, LES SOEURS FRÉCHETTE À LA FERME*, et surtout *LA RESTAURATION DE LA MAISON ANCESTRALE FRÉCHETTE* à Saint-Nicolas avec la participation d'Annie et Patrick.

- Grâce à l'association, j'ai eu également l'occasion d'être associée au montage de la vidéo sur la maison de notre poète Louis-Honoré Fréchette et de faire des capsules sur ses frasques aux États-Unis et son admiration pour Papineau. (2014-2016)

- Un moment marquant pour moi également fut *LE CONCOURS D'ÉCRITURE* que nous avons lancé. À cette occasion, j'ai pu réaliser une interview avec Biz (alias Sébastien Fréchette) et en faire un outil pédagogique, sur vidéo, pour stimuler la participation des membres au concours. Je pense ici à Hélène, la gagnante, dont le beau texte a été scénarisé pour le film *LA MEULE ET LA FAUX*. J'ai ainsi mieux connu mes cousins et cousines Constant, Gérard, Hélène, Manon et leurs enfants descendants de mon parrain Omer Fréchette. Un très beau et bon moment que le tournage et la réalisation de ce film.

- Plus récemment, c'étaient les fêtes du 30<sup>ème</sup> qui se tenaient à Saint-Nicolas: je n'oublierai pas la « saga » du chapiteau... et toute l'organisation !!! Mais surtout le souvenir heureux de la vidéo que nous avons réalisée sur *LA GRANDE TRAVERSÉE* de notre ami Tristan qui permet de garder en mémoire la magnifique présentation qu'il en a faite ce jour-là.

Je dois donc beaucoup à notre association généalogique, patrimoniale... Je quitte le CA mais je demeure membre, bien sûr, de l'association et je souhaite au CA qui vient de s'enrichir de tant de nouveaux membres, de trouver ce filon ajusté à notre temps et... de le faire dans la sérénité... »

## Un bel héritage de Raymond

par Guy Fréchet

Raymond a très souvent agi comme notre preneur d'images, notamment pour toutes les vidéos réalisées dans le cadre de l'association. Il fallait le voir travailler parfois avec plus d'une caméra et on pouvait toujours être assuré de la qualité de la production, un véritable artiste de la post synchronisation. Il est aussi celui qui a reproduit en PDF chacun des bulletins *La Voix des Fréchette*, dont la série, qui remonte au premier bulletin de 1991, est entièrement disponible sur le site web de l'Association. Il est aussi celui qui a initié notre page [Facebook](#). Afin de revoir les réalisations conjointes, avec Constance, des vidéos, voici les liens vers celles produites dans le cadre de l'association (sans parler des autres sur sa famille dans [Youtube](#)):

- [Les 25 ans d'histoire de l'Association](#)
- [Entre deux lignages de François Freschet](#)
- [Qui est notre ancêtre François Freschet](#)
- [Les sœurs Fréchette à la ferme de Saint-Nicolas](#)
- [La restauration de la maison ancestrale Fréchette à Saint-Nicolas](#)
- [La modernisation de la ferme ancestrale Fréchette à Saint-Nicolas](#)
- [Louis Fréchette Raconte 1. Ses frasques de jeunesse](#)
- [2. Son admiration pour Papineau](#)
- [Biz atelier d'écriture : les Fréchette laissent leurs traces](#)
- [La meule et la faux](#)
- [Présentation de Tristan Fréchette : La grande traversée](#)



Raymond Fréchette,  
de Laprairie

# Rapport du président pour la période 2024-2025

par Marc-Henri Fréchette, président

J'ai le plaisir de vous présenter mon quatrième rapport à titre de président de l'association « *Les Descendants des Fréchette Inc.* ». Il couvre la période de juillet 2024 à juin 2025. Voici le bilan des activités que nous avons tenues au cours de cette période :

- L'assemblée générale annuelle lors du Rassemblement à la Basilique Saint-Frédéric le 29 septembre dernier à Drummondville.
- De nombreuses réunions virtuelles afin d'assurer la bonne marche de l'Association.
- La publication de notre bulletin en version papier et électronique. La version électronique est disponible sur le site web de l'Association.
- Le maintien et la mise-à-jour de notre site web ainsi que la page Facebook.
- L'organisation du Rassemblement 2026 qui aura lieu à la « **Maison Louis Fréchette** » de Lévis qui coïncidera avec le 35<sup>ème</sup> anniversaire de fondation de notre Association.

En ce qui concerne le « membership » de l'Association et notre page Facebook la situation s'est sensiblement améliorée :

- Le nombre d'abonnements : **42+ membres en règle (33+ l'an passé)**.
- Page Facebook : **254 abonnés ou followers (242 l'an passé)**.

Pour assurer l'avenir de notre Association nous devons porter une attention particulière au problème de membership ainsi que de son mode de financement. Ces sujets seront discutés en profondeur au cours des prochains mois. Je demeure toujours optimiste qu'en ensemble nous trouverons des solutions.

Depuis sa fondation en 1991, notre Association était membre de la « *Fédération des associations de familles du Québec* » (FAFQ). Le 10 mai dernier la FAFQ a déclaré son intention de demander sa dissolution conformément à la résolution unanime adoptée par les membres. Les conséquences pour notre Association, nous devons trouver un assureur et un hébergement pour notre site web. Afin de remédier à la situation, deux fédérations sont pressenties pour accueillir les associations de famille qui le souhaiteraient. Il s'agit de la « *Fédération Histoire Québec* » (FHQ) et la « *Fédération québécoise des sociétés de généalogie* » (FQSG). Nous aurons à prendre une décision concernant le choix de la fédération d'ici la fin de l'année.

Dans un tout autre ordre d'idée, Constance de Montréal et Raymond de Laprairie ont décidé de ne pas renouveler leurs mandats à titre de membre du conseil d'administration. Je tiens à les remercier d'une façon particulière pour leur implication et leur contribution à l'association « **Les Descendants de Fréchette** ».

Enfin, je désire remercier tous les membres actuels du C.A. pour leur implication à la cause de l'Association.

# Assemblée générale annuelle et pique-nique



Tous les participants et toutes les participantes à l'Assemblée générale annuelle et au pique-nique de l'Association le 27 septembre 2025 à L'Avenir.

## Élections municipales

par Gérard Fréchette

Lors des élections municipales québécoises du 2 novembre 2025, plusieurs Fréchette furent sur les rangs : Line Fréchette maire de Saint-Majorique-de-Grantham, Yvan Fréchette, conseiller de Saint-Zéphirin-de-Courval, Yannick Fréchette, conseiller de Sainte-Victoire de Victoriaville et Lionel Fréchette, maire de Sainte-Hélène-de-Chester élus sans opposition ou réélus. Marc-Olivier Fréchette de Saint-Léonard d'Aston a perdu comme candidat conseiller. Remerciements au maire sortant de L'Avenir François Fréchette, et notons enfin la réélection de la maire de Wickham, Luce Daneau, conjointe de Denis Fréchette.

## NÉCROLOGIE

L'association transmet ses condoléances aux familles éprouvées.

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 25 avril 2025, à l'âge de 67 ans, **Michel Fréchette**, fils de feu Fernand et de feu Cécile Noël.

Au Centre Hospitalier de Granby, le 24 juillet 2025 à l'âge de 73 ans, **Serge Fréchette**, époux de Huguette Marchand. Il était

le fils de feu Marcel et de feu Françoise Auger.

À Montréal, le 27 juillet 2025, à l'âge de 74 ans, **René Fréchette**, époux de Mireille Denis.

À Gatineau, le 3 août 2025, à l'âge de 78 ans, **Louise Beauchemin**, épouse de feu Gilles Fréchette.

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 août 2025, à l'âge de 79 ans, **Françoise Fréchette**, fille de feu Paul-Henri et de feu Marie-Blanche Daigle.

À Trois-Rivières, le 21 août 2025, à l'âge de 73 ans, **Lise Fréchette**, fille de feu Jean Bruno et de feu Madeleine Fréchette, demeurant à Trois-Rivières. Elle était la sœur de Marie-Claire et Jacques, membres fondateurs de l'association, et la cousine d'Hélène et de Gérard, membres du c.a. de l'association.

À Drummondville, le 31 août 2025, à l'âge de 71 ans, **Daniel Fréchette**, fils de feu Gilles et de feu Adrienne Proulx.

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1<sup>er</sup> octobre 2025, à l'âge de 84 ans, **Louise Fréchette**, épouse de feu Benoit Caouette, fille de feu Apollinaire et feu Graziella Demers.

Au CHU- Hôpital Saint-François d'Assise, le 3 octobre 2025, à l'âge de 92 ans, **Ghislaine Fréchette**, fille de feu Émile et de feu Rose-Eva Boucher. Elle demeurait à Québec.

À Ottawa, le 6 octobre 2025, à l'âge de 78 ans, **Jacques Fréchette**, fils de feu Marcel et feu Laurette Saint-Onge.

À Victoriaville, le 9 octobre 2025, à l'âge de 67 ans, **Lucie Fréchette**, fille de feu Germain et de feu Mignonne Drouin. Elle était domiciliée à Victoriaville.

À la Maison Marie-Pagé de Victoriaville, le 9 octobre 2025, à l'âge de 80 ans, **Huguette Spénard**, épouse de feu Marcel Fréchette, domiciliée à Victoriaville.

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 octobre 2025, à l'âge de 64 ans, **France Fréchette**, épouse de feu Paul Larochelle, fille de feu Adrien et de Marcelle Demers. Elle demeurait à Lévis, secteur Breakeyville.

À Saint-Hyacinthe, le 22 octobre 2025, à l'âge de 89 ans, **Jacqueline Jodoin**, épouse de feu Laurent Fréchette.

À l'hôpital de LaSalle, le 28 octobre 2025, à l'âge de 89 ans, **Claudette Fréchette**, épouse de feu Bernard Barnes, de Sainte-Catherine.

À Saint-Léonard (Montréal), le 31 octobre 2025, à l'âge de 84 ans, **Louise Fréchette**.

À Trois-Rivières, le 12 novembre 2025, à l'âge de 89 ans, **Yolande Proulx**, fille de Edmond et Bernardine Fréchette (voir le texte, écrit avec son frère Marcel dans notre bulletin en 2004, sur les [Pionniers de Lanaudière](#)).

À Laval, le 16 novembre 2025, à l'âge de 88 ans, **Monique Fréchette**, épouse de feu André Cloutier.

À la Maison de la Source Gabriel de Val-d'Or, le 17 novembre 2025, à l'âge de 82 ans, **Claudette Hébert (Fréchette)**, fille de feu Gédéon et de feu Albertine Bergeron, épouse de Émile Hébert, domiciliée à Val-d'Or.

À Thetford Mines, le 18 novembre 2025, à l'âge de 70 ans, **Lucie Fréchette**, épouse de monsieur Réjean Dallaire, demeurant à Thetford Mines.

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 20 novembre 2025, à l'âge de 74 ans, **Lucie Fréchette**, épouse de feu Rodolphe Gariépy. Elle était la fille de feu Roland et de feu Rollande Côté, domiciliée à Nicolet.

À Gatineau, le 23 novembre 2025, à l'âge de 77 ans, **Gérard Fréchette**, fils de feu Marcel et de feu Laurette Saint-Onge.

# LES DESCENDANTS DES FRÉCHETTE INC.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

Adresse Internet : <https://familles-frechette.org>

Adresse Facebook : <https://facebook.com/DescendantsFrechette/>

Adresse courriel : [info@familles-frechette.org](mailto:info@familles-frechette.org)

### BUREAU DE DIRECTION

<b>Marc-Henri Fréchette</b> Président Drummondville (Québec)	<b>Gérard D. Fréchette</b> Vice-président Drummondville (Québec)
<b>Guy Fréchet</b> Responsable – Généalogie – Bulletin Québec (Québec)	<b>Maurice Fréchette</b> Trésorier Mont-Saint-Hilaire (Québec)

### DIRECTEURS

<b>André Fréchette</b> Saint-Ignace-de-Loyola (Québec)	<b>Carol Frechette-Thomas</b> Relations franco- américaines Auburn, Maine, USA	<b>François Fréchette</b> L'Avenir (Québec)
<b>Hélène Fréchette</b> Secrétaire Saint-Hyacinthe (Québec)	<b>Jean-Louis Fréchette</b> Montréal (Québec)	<b>Marlène Fréchette</b> Saint-Nicolas (Québec)
<b>Micheal R. Frichette</b> Relations franco- américaines Aurora, Co, USA	<b>Tristan Fréchette</b> Winnipeg (Manitoba)	

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC  
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Canada

### POSTES CANADA

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication -  
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante : Fédération des associations  
de familles du Québec, Case postale 49058, 3207 Chemin Sainte-Foy  
Québec QC G1X 4V2

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE